



Colloque 2019 du Centre d'Alembert

Centre Interdisciplinaire d'Étude de l'Évolution des Idées, des Sciences et des Techniques
Université Paris-Sud/Paris-Saclay, Orsay

LA SÉLECTION DANS LE MONDE ACADÉMIQUE : PRATIQUES, IMAGINAIRE ET RATIONALITÉ



Présentation du colloque

De *Parcoursup* aux frais d'inscription, en passant par les concours et les financements sur projet, les mécanismes de sélection dans le monde académique sont multiples et omniprésents et leurs justifications variées, entre contraintes financières et promotion de l'excellence. La sélection semble découler naturellement d'une compétition inévitable pour une ressource limitée. L'organisation du monde académique et ses évolutions ne doivent-elles s'interpréter que comme un système de mise en compétition et de procédures de sélection ? Les procédures de sélection sont-elles neutres ou produisent-elles un tri orienté et des normes cachées sous couvert d'égalité de traitement ? D'où viennent les catégories et les critères qui fondent l'apparente légitimité de nos évaluations, de nos concours et de nos hiérarchies ?

A travers des analyses historiques, sociologiques, économiques et philosophiques des différentes dimensions du monde académique, nous essayerons de comprendre ce qui relève de contraintes, de choix rationnels ou de la colonisation de notre imaginaire par des constructions sociotechniques (algorithmes, règles budgétaires, indicateurs quantitatifs, etc.).

Après avoir questionné la notion de sélection, dans plusieurs domaines et du point de vue de plusieurs disciplines lors de séminaires itinérants en biologie, en exploration spatiale, en informatique, en sciences de l'éducation, en science et techniques des activités physiques et sportives durant l'année 2018-2019, nous proposons lors de ce colloque de nous interroger sur la manière dont la sélection influence nos organisations et nos activités professionnelles.

Les analogies entre concurrence économique et sélection naturelle dans les pensées libérales

Philippe LÉGÉ

CRIISEA, Université de Picardie

Résumé

L'objet de cette communication est d'exposer la façon dont les philosophies évolutionnistes de Herbert Spencer (1820-1903) et de Friedrich Hayek (1899-1992) justifient la concurrence économique.

En étudiant les analogies entre le biologique et le social ainsi que l'usage du concept de « sélection » dans la pensée de Hayek, nous montrerons que celle-ci contient des résurgences du « darwinisme social » spencérien. Cela nous conduira à nous interroger sur le sort que le libéralisme hayékien réserve aux perdants de « l'ordre de marché ».

Table des matières

Présentation par Jean-Louis Martinand	4
I. Deux penseurs influents — Spencer et Hayek	5
I.i Herbert Spencer (1820-1903)	5
I.ii Friedrich A. Hayek (1899-1992).....	6
1. Évolution et sélection chez Spencer	8
1.1 Le libéralisme économique de Spencer	8
1.2 L'organicisme de Spencer	10
1.2.1 <i>L'organicisme de Spencer : généralités</i>	10
1.2.2 <i>L'organicisme de Spencer : spécificités</i>	11
1.3 Spencer et le « darwinisme social ».....	12
1.3.1 <i>Spencer et le « darwinisme social » : récurrences</i>	13
1.3.2 <i>Comparaison Spencer/Hayek : Deux questions</i>	14
2. Évolution et sélection chez Hayek	15
2.1 Le « vrai » libéralisme comme théorie de « l'ordre spontané »	15
2.2 Que faire des perdants ?	18

Présentation par Jean-Louis Martinand

La sélection peut être considérée comme un processus d'ordre naturel ou artificiel [comme cela peut-être le cas pour les semences industrielles, par exemple]. Cela a été discuté. Ces processus naturels et artificiels, cela fait déjà des siècles qu'ils font l'objet de réflexions pour voir ce qui est un bon modèle [transférable au-delà de son champ d'application initial] : est-ce que c'est le naturel pour l'artificiel ou l'artificiel pour le naturel, par exemple ? La sélection peut être aussi considérée comme une action, avec des résultats d'une action [par exemple, « choisir » un élément ou un individu dans un groupe]. Si cette action a des résultats qui sont à peu près toujours les mêmes, on peut considérer que la sélection est une sorte de fonction, économique ou biologique, et que l'on a un fonctionnement réglé par ça.

Mais il reste beaucoup d'ambiguïtés et je pense que cette reprise des questions de sélection pendant la journée permettra de spécifier un peu mieux les usages et le sens dans les différents contextes ou situations qui sont pris en compte.

Elle permettra aussi de réfléchir à une question qui n'a pas vraiment été posée pendant les séminaires : la question du mérite et de la méritocratie, avec la manière dont on aborde ces questions, soit en disant « mais c'est normal, ça ne se discute pas », soit au contraire en les révoquant.

Je pense que ça permettra d'aller un petit peu plus loin. Voilà un peu ce que je souhaitais dire.

Il y a deux intervenants pour cette première partie : d'une part Philippe Légé, maître de conférences en économie à l'Université de Picardie, l'Université Jules Verne, qui a déjà beaucoup travaillé toutes ces questions [autour des] « analogies [entre] la concurrence économique et sélection naturelle ». Je signale d'ailleurs sur cette question qu'il y avait un point de vue venu de la biologie par Jean Gayon qui avait beaucoup travaillé et publié sur cette question des relations : « Qui est modèle pour l'autre ? Quel en est le sens [de diffusion du modèle d'une discipline vers l'autre] ? [Est-ce la concurrence dans le monde économique qui a inspiré la théorie de la sélection naturelle ou à l'inverse est-ce la théorie de la sélection naturelle qui a influencé les théories sur les effets de la concurrence dans le système économique ?] ». Malheureusement, Jean Gayon est décédé, il y a deux ans.

Je vais tout de suite passer la parole à Philippe Légé.

[Temps = 2 minutes et 45 secondes]

Les analogies entre concurrence économique et sélection naturelle dans les pensées libérales de Spencer et Hayek

I. Deux penseurs influents — Spencer et Hayek

Merci beaucoup au Centre d'Alembert pour l'organisation du colloque et pour cette invitation. Je me présente très rapidement : je suis économiste, spécialisé en histoire de la pensée économique, donc je m'intéresse à l'histoire des idées économiques et des idées politiques. Je ne suis pas un scientifique, c'est important puisque, ici, il est question notamment de la question de l'analogie entre les deux champs disciplinaires.

Alors pourquoi est-ce que je vais vous parler de Spencer et Hayek, non pas [de] l'usage du concept de sélection chez les économistes en général, mais [du concept de sélection] chez ces deux auteurs ? La première raison est que ce sont des penseurs très influents, l'un [est un] auteur du 19^e siècle l'autre [est un auteur] du 20^e siècle.

[Temps = 3 minutes et 38 secondes]

I.i Herbert Spencer (1820-1903)

Je commence par Herbert Spencer, pour ceux qui le connaîtraient mal, c'est un auteur qui a été extrêmement célèbre de son vivant avec une diffusion extraordinaire de ses œuvres qui touchent de nombreux domaines, qui ont été traduites dans de très nombreuses langues, diffusées sur tous les continents, touchant aussi bien la psychologie, la biologie, la sociologie, etc. L'un de ses ouvrages *Study of Sociology* a servi, pendant plusieurs décennies, de manuel de référence aux États-Unis et a donc beaucoup influencé la façon dont la sociologie est née et a été enseignée dans ce pays. Par ailleurs, — je parlais de diffusion — de son vivant, Spencer a vendu plus d'un million d'exemplaires de ses différents ouvrages. Il est probablement le premier ou l'un des premiers auteurs dans ce cas. Il a reçu de très nombreuses distinctions : membre de la Royal Society, de l'Académie des Lyncéens [lincei] en Italie, membre correspondant de la Société Royale de Naples, correspondant de l'Institut de France, membre de l'Académie Royale du Danemark et j'en passe. C'était vraiment quelqu'un de très en vue et qu'on considérait comme un scientifique très renommé.

Puis, au 20^e siècle, il tombe progressivement dans l'oubli. Pour citer un ouvrage de Patrick Tort sur Spencer : « *cette disparition du nom propre [i.e. du nom de Spencer], de l'exposé doctrinal et du commentaire textuel, consacre moins un dépérissement philosophique lié à une épistémologie assez largement obsolète qu'un accomplissement idéologique dans la sphère de la vie quotidienne* ». Je ne vais pas me prononcer sur le bien-fondé de cette affirmation. Je ne sais pas si notre époque est le signe de l'accomplissement idéologique de Spencer, mais plus modestement, je voudrais montrer que la pensée d'un auteur très influent au 20^e siècle dont je vais vous parler à présent, Hayek, bien qu'il s'en démarque de façon formelle, est assez influencée par la pensée de Spencer et qu'elle contient des résurgences de ce qu'on a appelé le « darwinisme social spencérien ». Cette expression « darwinisme social » est, on le sait, très malheureuse, c'est une expression qui date de 1879. Elle est inappropriée puisque Darwin a récusé, en grande partie, le contenu de cette doctrine. Il a critiqué explicitement Spencer, notamment dans son autobiographie, mais toujours est-il que c'est sous ce nom-là que cette doctrine est connue. Je serai plus précis tout à l'heure, [cette doctrine de « darwinisme social »] désigne, pour faire vite, l'idée assez vague selon laquelle la compétition, assimilée à une lutte pour la vie, engendre un progrès dans le sens d'une amélioration car elle permettrait la survie des plus aptes. Et cette expression de « survie des plus aptes » est une expression qui est inventée par Spencer, ce qui n'a peut-être pas contribué à la clarification des débats, et qui a été reprise dans la cinquième édition de *L'origine des espèces* par Darwin. Il me semble que ça permettra de donner un éclairage sur une assertion qui figure dans le programme du colloque. Je lis : « *La sélection semble découler naturellement d'une compétition inévitable* » ; c'est cette idée qui est en jeu ici, également « *tâcher de comprendre ce qui relève de contraintes, de choix rationnels ou de la colonisation de notre imaginaire par des constructions sociotechniques* ». Il me semble, rejoignant ici la citation de Patrick Tort, qu'effectivement, il n'y a peut-être pas un triomphe mais en tout cas une certaine influence des idées [de Spencer] aujourd'hui [dans l'idéologie contemporaine].

[Temps = 7 minutes et 39 secondes]

I.ii Friedrich A. Hayek (1899-1992)

C'est aussi un auteur très influent. Je ne vais pas vous faire toute la biographie d'Hayek, on pourra en parler si ça vous intéresse. Pour le grand public, il doit sa

célébrité a un pamphlet écrit en 1944 *La route de la servitude*. Le Reader's Digest en publie une version courte à plus de 600 000 exemplaires. Puis, en 1947, au moment même du triomphe des idées interventionnistes keynésiennes, Hayek est le cofondateur de la Société du Mont-Pèlerin dont il est le président et dont il nous explique que l'objectif est de doter d'un « programme » — c'est le terme qu'il emploie — les défenseurs de la liberté contre tous les dangers, les dérives des interventionnistes, et de réaffirmer les véritables principes du libéralisme et de « purger » la théorie libérale de certains éléments qu'il juge contraires à ses principes, éléments qu'il qualifie de « rationalistes » ou « constructivistes » et qui auraient infiltré la tradition originelle libérale née au 18^e siècle en Grande-Bretagne.

Par exemple — puisque j'ai beaucoup travaillé [sur le sujet] — l'un des responsables de cette perversion du libéralisme originel est selon lui John Stuart Mill, au 19^e siècle, qui aurait importé des idées continentales, françaises, rationalistes, dans ce libéralisme.

Par ailleurs, il est aussi récipiendaire du prix de la Banque de Suède en sciences économiques en mémoire d'Alfred Nobel, mais désigné comme prix Nobel médiatiquement, même si c'est quelque chose d'assez différent en 1974, où l'on voit le triomphe des idées interventionnistes et keynésiennes dont je parlais tout à l'heure.

Dans les années 1970, les choses changent et cela va permettre à Hayek d'avoir une certaine aura, un certain prestige. Il rencontre aussi des hommes politiques, en l'occurrence je vais parler d'une femme politique : Margaret Thatcher, en 1975, plusieurs années avant son élection, au siège de l'Institute of Economic Affairs qui est un autre *think tank* complémentaire, beaucoup moins connu mais tout aussi important que la Société du Mont-Pèlerin. Hayek avait cherché à convaincre le riche donateur à l'origine de la création de ce *think tank*, peu après la création de la Société du Mont-Pèlerin, en expliquant que, alors que le premier s'attachait à convaincre une élite intellectuelle, l'Institute of Economic Affairs devait viser, je le cite, « *les marchands d'idées de seconde main* — c'est une traduction littérale —, *un groupe d'une importance décisive car, dit Hayek, ils déterminent ce que pensent les masses* ».

Donc on voit ici que, bien qu'Hayek critique ce qu'il appelle le constructivisme et, on va le voir, fait beaucoup l'usage de l'adjectif « spontané », il y a une véritable entreprise de persuasion chez Hayek, qui n'a donc rien de spontané, qui correspond à un projet politique très précis dont les détails figurent dans certains de ses ouvrages. Cette entreprise a eu un certain succès puisque, à la fin de sa vie, les idées d'Hayek exercent une grande influence. Ces ouvrages sont cités par plusieurs chefs d'État.

Même post-mortem. Il a aussi influencé la façon dont fut menée, dans les années 1990, la transition des économies d'Europe de l'est. Je donne juste cette citation de Vaclav Klaus qui explique rétrospectivement [la politique économique qu'il a menée] : « *Nous avons tous nos héros, Hayek fut pour moi l'un des plus grands. En tant que ministre des Finances chargé de la transformation du système économique tchécoslovaque, j'étais — du moins je l'espère — un véritable hayékien* ». Donc les « Instituts Hayek » fleurissent dans les anciens pays d'Europe centrale et orientale, à partir de la fin des années 1990, et comme le remarque Gilles Dostaler, « *Hayek a été sur le plan de la pensée, mais aussi sur celui de l'action, un des principaux artisans de la reconstruction du libéralisme* » [Dostaler, 2001, p.4]. Ce que j'ai essayé de montrer dans ma thèse¹ — mais là je vais m'intéresser à un aspect plus précis — c'est que l'objet même de cette reconstruction est très ambigu.

[Temps = 11 minutes et 57 secondes]

1. Évolution et sélection chez Spencer

1.1 Le libéralisme économique de Spencer

D'abord, je vais parler un peu de Spencer. Vous voyez ce sont deux auteurs très prolifiques. Autrement dit, je ne sais pas si j'aurai le temps d'aller jusqu'au bout de mon propos.

Spencer, c'est d'abord un ingénieur qui travaille pour une société de chemins de fer et c'est assez typique pour quelqu'un de ce milieu à cette époque-là, qui est libéral, il écrit — il est à ce moment-là très jeune —, « *L'État n'a pas d'autres fonctions que celle de sauvegarder les droits : il n'a pas à réguler le commerce, à éduquer le peuple, à enseigner la religion, à administrer la charité, à faire des routes et des chemins de fer.* » — La Grande-Bretagne est le seul pays dans lequel les chemins de fer vont rester confiés à l'initiative privée aussi longtemps. — « *Il doit juste défendre les droits naturels de l'homme, protéger la personne et la propriété [...]* » [Spencer, 1983]. Alors certains, par exemple un historien des idées, John Gray, estime que « *c'est dans Spencer que nous trouvons la plus complète et systématique application du principe libéral classique d'égalité de liberté* » [Gray, 1986]. C'est une affirmation qui me semble

¹ Philippe Légé, 2005. [Le libéralisme de F. Hayek à la lumière de sa lecture de J. S. Mill.](#)

assez contestable. C'est-à-dire qu'on voit déjà, chez le jeune Spencer, un glissement par rapport aux positions de ses aînés.

Le plus célèbre d'entre eux, Adam Smith, expliquait certes que le souverain doit être, je cite, « *débarrassé de la charge d'être le surintendant de l'industrie des particuliers, de la diriger vers les emplois les mieux assortis à l'intérêt général de la société* » [A. Smith, 1776]. Donc Smith était, en ce sens, un auteur libéral sur le plan économique. Mais quand on regarde dans le détail, il explique que parmi les trois devoirs du souverain, il y a « *le devoir d'ériger et d'entretenir certains ouvrages publics et certaines institutions que l'intérêt privé d'un particulier ou de quelques particuliers ne pourrait jamais les porter à ériger ou à entretenir* » [A. Smith, 1776] et il mentionne l'instruction publique quasi gratuite, on est en 1776, et les infrastructures propres à faciliter le commerce : routes, ponts, phares, ports, etc. On peut imaginer qu'à partir de ce principe, cette définition puisse être étendue.

Spencer, lui, s'oppose explicitement — c'était la citation précédente — à cette vision des choses. Il dit que même dans ces domaines, l'État ne doit pas intervenir et donc, en ce sens, il est, je ne vais pas dire *ultralibéral*, c'est un terme trop péjoratif, mais disons, en tout cas, beaucoup plus libéral qu'Adam Smith. [Là il s'agissait d'] une œuvre de jeunesse.

Ensuite, dans son ouvrage intitulé *Social Statics*, il explique qu'il existe un « droit des individus à ignorer l'État » [Spencer, 1951, chapitre 19, 1ère édition]. Ce sont des passages qui ont été maintes fois réédités par des cercles qui se qualifient eux-mêmes de libertariens. C'est quelque chose d'assez rare au 19^e siècle, on trouve [cette position] chez Bastiat et chez Spencer, mais finalement chez assez peu d'auteurs.

Dès les premières lignes, Spencer affirme le « droit du citoyen » à refuser de payer l'impôt. Il est intéressant aussi de noter que lorsqu'il s'agit de critiquer l'intervention publique, systématiquement il mobilise une analogie mécaniste. Il se réfère à la physique pour dénoncer une erreur concernant l'effet net de l'action publique. Il nous dit, si je traduis, que « *le gouvernement est une machine, c'est une machine gouvernementale, et comme chacun sait, cette machine ne peut pas rendre plus d'énergie en sortie qu'elle n'en a pris dans la société* » [Spencer, 1851, chapitre 22]. Donc finalement le gouvernement est vu comme une espèce de machine qui pompe les ressources dans la société, qui elle-même, on va le voir, est assimilée à un organisme. Au mieux, elle ne peut que rendre cette énergie, ces initiatives, etc, qu'elle a temporairement empêchées. Elle peut en faire autre chose, et je dis « au mieux » parce qu'en fait il y a des frictions — c'est le terme qu'il emploie — et donc ce sera

forcément, finalement, pour un résultat net inférieur à ce que l'initiative privée aurait produit.

Je cite : « *De même que l'inventeur du mouvement perpétuel croit pouvoir, par une ingénieuse disposition des pièces, faire rendre à sa machine plus de force qu'elle n'en a reçu, de même l'inventeur politique s'imagine ordinairement qu'une machine administrative bien montée, et adroitement maniée, marchera sans dépenser. Il croit obtenir d'un peuple stupide les effets de l'intelligence et de citoyens inférieurs une qualité de conduite supérieure* » [Spencer, Introduction à la science sociale].

[Temps= 16 minutes et 30 secondes]

1.2 L'organicisme de Spencer

1.2.1 L'organicisme de Spencer : généralités

La pensée de Spencer, par ailleurs, est organiciste dans le sens où, — ça n'a rien d'original — à la question : « Qu'est-ce qu'une société ? » qu'il pose dans ses *Principes de la sociologie*, il répond immédiatement : « une société est un organisme ». Ce sont des propos que l'on trouve chez des auteurs beaucoup plus anciens, mais cette conception connaît un succès particulièrement important au 18^{ème} et 19^{ème} siècle, sous la plume de penseurs qui s'intéressent à la société et donc la comparent à un corps vivant.

On peut penser à [ce qu'a dit] Saint-Simon : « *La réunion des hommes constitue un véritable être dont l'existence est plus ou moins vigoureuse ou chancelante suivant que ses organes s'acquittent plus ou moins régulièrement des fonctions qui leur sont confiées* ». [On peut également penser] à son élève Auguste Comte bien sûr, mais aussi à des économistes libéraux. C'est une analogie que l'on trouve dans tous les camps politiques à l'époque.

Ainsi pour Jean-Baptiste Say, les sociétés « *sont des corps vivants de même que le corps humain. Elles ne subsistent, elles ne vivent que par le jeu des parties dont elles se composent, comme le corps de l'individu ne subsiste que par l'action de ses organes* » [J-B Say, 1828]. Et c'est même ainsi qu'il définit l'économie politique. Pour Jean-Baptiste Say, c'est l'étude des fonctions des différentes parties du corps social.

[Temps = 17 minutes et 42 secondes]

1.2.2 L'organicisme de Spencer : spécificités

Il y a néanmoins plusieurs spécificités à cet organicisme spencérien, c'est le point que je vais aborder à présent.

D'abord, il nous dit que *« l'on ne peut pas manquer de remarquer que l'offre et la demande, c'est la loi de la vie, de la même façon que c'est la loi du commerce »* [Spencer, 1851, chap. 22]. Donc ici, il emploie ce terme de « loi ». Il ne s'agit pas simplement d'une métaphore pour dire que la société serait comme un organisme, mais il dit que c'est la même loi qui prévaut dans les deux domaines. Il appelle cela — c'est un peu mystérieux — la « loi de la vie », la « loi de l'offre et de la demande », et il nous dit que *« les potentialités des individus ne peuvent être développées que sous la stricte discipline de la nécessité »* [Spencer, 1851, chap. 22].

Dans une lettre à John Stuart Mill, Spencer estime que *« l'affaire de la science morale est de déduire des lois de la vie et des conditions de l'existence quelles sortes d'actions tendent nécessairement à produire du bonheur [...] ces déductions seront reconnues comme lois de la conduite ; et il faudra s'y conformer indépendamment d'une estimation directe du bonheur et de la souffrance »*, donc en apparence une forme d'utilitarisme indirect.

Il y a, si je résume, une continuité simple entre le biologique et le social et il y a aussi, chez Spencer, l'idée que dans cette analogie, les premiers à avoir fait la découverte fondamentale ne sont pas les scientifiques qui s'intéressent au vivant mais les économistes. C'est une idée qu'on retrouve chez Hayek : les biologistes ont copié les économistes.

Je cite Spencer qui nous dit que *« la division du travail dont les économistes ont fait les premiers un phénomène social de premier ordre et que les biologistes ont reconnue ensuite parmi les phénomènes des corps vivants, en la nommant division physiologique du travail, est le fait qui constitue la société, comme l'animal à l'état de corps vivant »*. Et il parle-là — c'est le terme qu'il emploie — d'une « analogie parfaite ». Cette antériorité est aussi reprise chez Hayek qui explique notamment que le grand-père de Darwin a lu David Hume et donne des éléments pour essayer d'étayer cette hypothèse.

Autre spécificité de l'organisme de Spencer : « la survie du plus apte », expression qui trouve son origine dans ses *Principes de biologie*. C'est la première fois que cette

expression est employée en 1864, et il y revendique l'identité entre sa propre théorie et celle de Darwin qui, à l'époque, avait seulement publié *L'origine des espèces* [en 1859]. Je cite : « *Cette survie du plus apte, que j'emploie ici en termes mécaniques, est ce que Mr Darwin a nommé « la sélection naturelle », ou la préservation de races favorisées dans la lutte pour la vie* » [Spencer, 1864, Principes de biologie].

[Temps = 20 minutes et 33 secondes]

Avant de voir les conséquences que Spencer tire de tout cela, un dernier point sur les spécificités de son organicisme. On l'associe parfois à l'eugénisme, doctrine qui est née à peu près à la même époque, dans les mêmes milieux. C'est une erreur. Alors que Francis Galton voulait intervenir pour modifier la sélection naturelle et empêcher la transmission de supposées tares, donc éviter une dégénérescence de la société, des individus. Ce n'est pas vraiment l'idéologie de Spencer. Au contraire, Spencer, c'est logique si l'on repense à tout ce que je vous ai expliqué précédemment, estime que des artifices sociaux entravent la sélection naturelle. Donc c'est différent. Il ne souhaite pas, comme Galton et ses successeurs le feront, stériliser des individus, puisqu'il s'agit de cela. Il souhaite supprimer toute une série d'institutions sociales qui, de notre point de vue, étaient vraiment très faibles à l'époque, embryonnaires, mais qui sont déjà, dit Spencer, « très dangereuses » : les lois sur les pauvres, etc, tout ce qui peut empêcher le principe de la survie du plus apte de jouer à plein. C'est vraiment ça l'idéologie de Spencer.

D'ailleurs, les principales applications de l'eugénisme, en particulier au début du 20^e siècle, ont plutôt eu lieu dans des pays [comme] les États-Unis ou la Scandinavie, à l'initiative d'auteurs qui se voulaient progressistes, qui n'avaient pas exactement la même idéologie que Spencer. C'est un fait qu'il faut regarder en face, même par exemple chez John Maynard Keynes, on trouve une phrase assez favorable à l'eugénisme. [Ce n'est pas le cas de Spencer], mais ce sont des conclusions que l'on pourrait qualifier de malthusiennes, au sens que ce terme revêt aujourd'hui.

[Temps = 22 minutes et 38 secondes]

1.3 Spencer et le « darwinisme social »

Il dénonce les lois sur les pauvres qui sont extrêmement dures, comme vous le savez, mais qui, pour lui, sont déjà trop favorables à ces individus. C'est moi qui ai souligné dans cette citation. Il explique que « *dans cette guerre universelle, — il utilise une*

analogie, ici, il parle des animaux — *ce sont les moins vigoureux qui doivent être tués par d'autres, plutôt que de continuer à végéter dans une vie faiblarde et douloureuse* », dit-il [Spencer, 1851]. Il insiste finalement sur le caractère moral du fait d'abréger les souffrances de ces nombreux individus.

Il nous dit ensuite *« qu'il en va de même chez les hommes et que cette discipline sévère existe, mais qu'aujourd'hui, elle est entravée par des institutions sociales qu'il souhaite donc voir supprimées »*.

1.3.1 Spencer et le « darwinisme social » : récurrences

Quoi qu'en disent certains, cette idéologie est présente chez Spencer du début à la fin, c'est-à-dire que la citation que j'ai donnée là, il la reproduit dans différents ouvrages jusqu'à la fin de sa vie. Par exemple, en 1884 :

« Bien que le tiers d'un siècle se soit écoulé depuis la publication de ces passages, je n'ai aucun motif pour abandonner la position prise à ce moment-là. Au contraire, ce laps de temps a amené une foule de preuves qui fortifient cette position. Il a démontré que si les individus capables survivent seuls, il en résulte des conséquences infiniment plus heureuses que celles indiquées plus haut. Mr Darwin a prouvé que la « sélection naturelle » jointe à une tendance à la variation et à l'hérédité des variations était une des causes principales (mais non la seule cause à ce que je crois) de cette évolution grâce à laquelle tous les êtres vivants, en commençant par les plus humbles, ont atteint leur organisation actuelle et l'adaptation à leur mode d'existence. Cette vérité est devenue tellement familière que je dois m'excuser de la citer. Et cependant, chose étrange à dire, maintenant que cette vérité est admise par la plupart des gens éclairés, maintenant qu'ils sont pénétrés de l'influence bienfaisante de la perpétuation des plus capables à tel point qu'on devrait s'attendre à les voir hésiter avant d'en neutraliser les effets, maintenant plus qu'à aucune époque antérieure de l'histoire du monde, ils font tous leurs efforts pour favoriser la perpétuation des plus incapables ». [Spencer, 1884]

Et il justifie cela par le contexte de l'époque. On est dans les années 1880, c'est la montée en puissance, dans son pays, des *trade unions*, de la fondation du *Labour Party*, etc, et donc des revendications sociales. Les choses vont assez lentement, mais vont dans ce sens-là.

Il cite une troisième fois ce passage dans son autobiographie publiée l'année de sa mort, en 1904, et il ajoute qu'un « compte rendu qui aurait été écrit par un critique compétent » aurait dû ressembler à ceci :

« Mr Spencer goes on to argue that mankind are, and should be, subjected to this « same beneficent, though severe discipline » and he holds that when a Government tries to prevent the misery necessitated by the stress of competition and the consequent « struggle for life or death » it eventually creates far more misery by fostering the incapables ».

Donc on crée finalement plus de misère, nous dit Spencer, si l'on regarde les choses à long terme, par ces institutions sociales, plutôt que de laisser mourir ces personnes — c'est très important — qu'il qualifie toujours péjorativement. Il emploie des termes moraux ; il parle des incapables, des indolents, etc, et il associe, à chaque fois, une critique morale au sort de ces individus.

Hayek ne va pas du tout reprendre ce point et c'est sur ce point-là qu'il va se démarquer de Spencer.

[Temps = 26 minutes et 29 secondes]

1.3.2. Comparaison Spencer/Hayek : Deux questions

- Sur un plan pratique, Hayek arrive-t-il à de telles conclusions ?

Je vais montrer très rapidement, qu'à la fin de sa vie, oui [ce fut le cas].

- Ses raisonnements ressemblent-ils à ceux de Spencer ?

Selon Dardot et Laval : « l'originalité de Hayek » est de rattacher les droits individuels, « non à une loi de nature prescrite par Dieu (Locke) ou à la loi générale de la vie (Spencer) mais aux règles de juste conduite elles-mêmes » [Dardot et Laval, 2009, p.254].

J'ai montré notamment dans un article, que la façon dont il justifie ce qu'il appelle les « règles de juste conduite » finalement ne fait qu'ajouter des contradictions à la rhétorique spencérienne. Donc tant du point de vue des conclusions que de la rhétorique, on trouve des éléments spencériens chez Hayek.

[Temps = 27 minutes et 13 secondes]

2. Évolution et sélection chez Hayek

Tout à l'heure, je disais que c'était un auteur très influent. Très récemment, le Premier ministre l'a cité. Édouard Philippe [le 5 mars 2019] dit que *La route de la servitude* a « contribué à façonner et à transformer ma façon de voir le monde ». C'était en mars dernier. (N'ayant pas trop de temps, je vais passer là-dessus).

2.1 Le « vrai » libéralisme comme théorie de « l'ordre spontané »

Ce que nous explique Hayek, c'est qu'il y a, dans les sociétés, « une interaction spontanée des actions des individus » qui va créer dit-il, un ordre, et qu'on « observe souvent dans les formations sociales spontanées, comme dans les organismes biologiques, que les parties agissent comme si leur but était la préservation du tout » [Hayek, 1942], donc ici, à nouveau, une analogie, « comme si ». Et « Il y a un principe fondamental » [de l'économie], ajoute-t-il. Ce sont des citations très anciennes. Hayek est plutôt en début, [ou en] milieu de carrière, donc ce sont des idées — ces comparaisons [entre les dynamiques sociales et les organismes biologiques] — qu'on trouve très tôt chez lui, même s'il va beaucoup plus les développer à la fin de sa vie. « *Il y a un principe fondamental [de l'économie] : à savoir que dans la conduite de nos affaires nous devons faire le plus grand usage possible des forces sociales spontanées, et recourir le moins possible à la coercition* » [Hayek, 1944].

Puis, il en vient à l'idée que le vrai individualisme ou vrai libéralisme est : « *la seule théorie qui puisse prétendre rendre intelligible l'apparition de formations sociales spontanées* » mais que c'est aussi, sur un plan normatif, une application politique de cette théorie : « *l'art de construire un cadre juridique approprié et d'améliorer les institutions qui se sont développées spontanément* » [Hayek, 1945]. Toute la contradiction hayékienne est dans cette phrase, c'est à dire qu'il prétend partir de quelque chose qui est spontané, mais qu'il faut néanmoins construire et améliorer. Et il va avoir, à mon sens, beaucoup de mal à justifier rationnellement cette argumentation, cette assertion.

Les ordres sont composés de deux types de règles qui se combinent à deux niveaux, d'une part dans le temps long : c'est l'évolution de la tradition et des règles, c'est la sélection dans le temps, au fil des siècles, d'un certain nombre de règles, nous dit Hayek, qui prouvent leur efficacité, qui sont des règles qui peuvent être d'ordre familial, religieuses, liées à la propriété ou autre. Puis il y a, à un instant t, la façon dont

l'information circule, grâce à ces règles entre des contemporains, [c'est] le niveau synchronique. Et bien sûr, il y a un lien entre les deux, c'est-à-dire qu'au fil du temps, les règles se transforment sous l'effet de l'interaction des individus, et modifient à leur tour l'ordre social.

[Temps = 29 minutes et 49 secondes]

Hayek dit : « *ce système entier évolue et se précise graduellement en s'adaptant au mieux au genre de circonstances dans lesquelles vit la société* » [Hayek, 1976]. Mais que veut dire « s'adapter au mieux » ? Quel est le critère d'amélioration sachant que Hayek récuse toute l'économie ? Il n'emploie pas ce terme, mais disons [qu'il récuse] le critère de Pareto et l'économie du bien-être au sens de la théorie néoclassique. Donc il faut qu'il propose autre chose, un autre critère, et ce n'est pas très clair.

Pour Hayek, ces règles ont été « *sélectionnées*, dit-il, *dans un processus d'évolution* » et constituent « *la seule adaptation* » de l'homme à son milieu ». La nature de ce processus reste assez vague, il définit « *toute évolution, culturelle ou biologique,* » comme « *un processus d'adaptation continue à des événements imprévisibles* » [Hayek, 1988]. C'est un propos, vous en conviendrez, relativement vague et une première difficulté d'interprétation porte sur la nature exacte de l'analogie qu'il propose avec la théorie de l'évolution naturelle.

Il se réfère beaucoup à Darwin à partir des années 60. Il dit : « *les philosophes moralistes du XVIIIe siècle* » sont « *des darwiniens avant Darwin* ». C'est ce que j'expliquais tout à l'heure. Il déclare refuser le « darwinisme social » donc il se démarque de Spencer, au moins formellement, en raison, dit-il, « *d'importantes différences entre les façons dont opère le processus de sélection* » dans les deux domaines. Mais tout en récusant « l'emploi littéral » de la théorie darwinienne, il considère, je cite, que « *la conception de base de l'évolution est la même dans les deux domaines* ». Pour lui, « *l'erreur du darwinisme social fut de se concentrer sur la sélection des individus plutôt que sur celle des institutions et des pratiques* » [Hayek, 1973]. Ce qui est sélectionné semble être ici des institutions, des pratiques, tout à l'heure je disais des règles, et certains auteurs, comme Philippe Nemo qui est un auteur plutôt hayékien, considèrent « *qu'il y a donc, par rapport à la sélection darwinienne, une différence essentielle. Ce qui est retenu, le « support » de la sélection, ce n'est pas l'individu physique, ce sont les règles de comportement* ».

[Temps = 31 minutes et 40 secondes]

Mais comment ces règles sont-elles transmises ? Il n'y a pas de support matériel, pas de transmission, pas de reproduction sexuelle, pas de génotype et Hayek nous dit que tout cela se fait inconsciemment, donc ça ne peut pas être par l'éducation. Il dit que c'est par imitation et tradition, et il considère que ce mode de transmission, je cite, est *« considérablement supérieur à la transmission génétique parce qu'il inclut la transmission de caractères acquis, ce que la transmission génétique ne permet pas »* [Hayek, 1971, p.291]. C'est pourquoi il affirme, dans d'autres ouvrages, que l'évolution culturelle *« simule le lamarckisme »*. Tout se passe dans le domaine social et culturel, comme si on pouvait transmettre des caractères acquis. Mais Hayek affirme parfois que les règles sont progressivement adoptées *« non parce que les hommes les auraient consciemment sélectionnées mais parce que ces personnes qui ont choisi le type de règle approprié ont elles-mêmes été sélectionnées »* [Hayek, 1982]. Là il s'agit bien des individus qui ont un taux de survie plus important que leurs congénères, donc *« pour leur nouvelle capacité à se multiplier plus rapidement »* [Hayek, 1982]. Si ces règles assurent la prospérité et la paix, le groupe croît. C'est en ce sens que Hayek se réfère à des *« règles de conduite auxquelles le groupe doit sa supériorité »*.

[Temps = 32 minutes et 52 secondes]

Donc ici, le critère nécessaire dont je parlais tout à l'heure, serait le critère de survie de maximisation du nombre de vies. D'ailleurs, il emploie ce terme de *« calcul de vies »*. C'est une notion assez floue. Il nous dit : *« quand bien même la notion de « calcul de vies » ne peut être prise littéralement, elle constitue plus qu'une métaphore »* [Hayek, 1988] ; ça n'est pas littéral, mais c'est plus qu'une métaphore.

Juste deux remarques :

C'est ce que certains auteurs appellent *« la révision de Bentham par Hayek »*, le plus grand bonheur du plus grand nombre, la maxime utilitariste originelle de Bentham, et ici, c'est la maximisation du plus grand nombre, donc ôter toute idée de plaisir, de bonheur, à la doctrine utilitariste. Là encore, c'est une différence avec ce que proposait Spencer. Il maintient néanmoins le parallèle avec la biologie.

Et dernière chose puisque mon temps est écoulé, il y a deux questions au fond, à mon sens, qu'il faut poser à la pensée de ces auteurs :

- La première, c'est la nature exacte de l'analogie : Qu'est-ce qu'est cet évolutionnisme ?

Il me semble que cela reste quelque chose quand même d'assez flou, c'est ce que j'ai constaté et essayé de montrer.

- La deuxième question qui est d'ordre pratique : Que faire des perdants de ce processus de sélection ?

[Temps = 34 minutes et 16 secondes]

2.2 Que faire des perdants ?

On a vu chez Spencer, c'est très clair, qu'il faut les laisser mourir. Hayek en arrive à la même conclusion, non pas dans ses premiers écrits, mais à partir des années 70.

Certains disent qu'il ne faut pas caricaturer Hayek, [car] c'est quelqu'un qui propose un revenu minimum, l'équivalent de ce qu'on appelle aujourd'hui le revenu de base, etc, et c'est vrai que cela figure dans une ligne de *La route de la servitude*. Au fil des ouvrages, cette proposition est réduite à la portion congrue. Il explique dans *Droit, Législation et Liberté* que [ce revenu minimum] doit vraiment être « une protection contre un dénuement extrême » [Hayek, 1944]. Puis dans une nouvelle préface de *La route de la servitude*, il dit : « Je ne m'étais pas complètement libéré de toutes les superstitions interventionnistes, j'avais par conséquent fait de nombreuses concessions que je considère à présent comme injustifiées » [Hayek, 1976].

Donc il récuse sa proposition antérieure et il dit que cela peut éventuellement servir à prévenir « un grand mécontentement et des réactions violentes » [Hayek, 1979]. Mais il explique que, sur le plan des principes, c'est quelque chose qui n'est pas admissible, ce revenu minimum est contraire à ce qu'il appelle la « société ouverte ». Par ailleurs, il ne s'agit plus de procurer un minimum de bien-être. Il dit que ça ne doit concerner que l'individu « incapable de pourvoir à sa subsistance ». Donc on revient à une idée du 19^e siècle : les bons pauvres, les mauvais pauvres, si vous êtes invalide, oui, mais dans les autres cas, non.

Hayek défend aussi l'idée selon laquelle nul individu n'a de droit de créance sur la société. Il estime que les pauvres doivent leur existence à « l'ordre de marché ». Il parle de « population additionnelle » et il explique que dans le processus historique, — il y a toute une discussion sur les thèses marxistes — le prolétariat n'aurait pas existé sans capitalisme. Donc ils doivent être redevables de leur propre existence au capitalisme. Donc il faut admettre qu'ils n'ont pas de droit à l'existence en tant que

telle, puisque c'est à cet ordre de marché auquel ils doivent l'existence ; la préservation de l'ordre est quelque chose de supérieur. Les individus peuvent éventuellement être sacrifiés aux mesures nécessaires à la préservation de cet ordre.

Il dit dans son dernier ouvrage : « *Toutes les existences humaines n'ont pas un droit moral à la préservation* » [Hayek, 1988]. Certains font valoir qu'il était très vieux, que peut-être son éditeur en a écrit une partie. Enfin, il n'est pas mort tout de suite, il l'a relu et [on retrouve] des propos similaires dans ses textes de la fin des années 70, début des années 80.

On trouve la même idée et il donne alors l'exemple des tribus esquimaudes, je cite, qui « *laissent mourir leurs membres devenus séniles au commencement de leur migration saisonnière* ».

Je vous remercie.

Transcription réalisée par Véronique Luec et Julien Gargani.

CENTRE D'ALEMBERT

Centre Interdisciplinaire d'Étude de l'Évolution des Idées, des Sciences et des Techniques
Bâtiment 407 - 91405 ORSAY Cedex
Tél. : 01.69.15.61.90

Courriel : centre.dalembert@universite-paris-saclay.fr
Web : <http://www.centre-dalembert.universite-paris-saclay.fr>

